



Communiqué de presse

Jeudi 23 novembre 2017

Laurent Brosse et les élus de la majorité municipale de Conflans demandent au gouvernement le retrait du projet de l'autoroute urbaine A104

« Les gouvernements successifs ont défendu depuis 50 ans le projet d'autoroute urbaine A104 qui ne pourrait qu'apporter des nuisances sonores, de la pollution de CO2, des poids-lourds supplémentaires et donc détériorer gravement le cadre de vie de Conflans-Sainte-Honorine et des Conflanais.

Le choix du ministre des transports en 2006 de prolonger l'A 104 via le « Tracé vert » fut une erreur. Le rapport « Mobilité 21 » de 2013 reporte ce projet à 2030 mais ne l'abandonne nullement. Ce projet va contre le sens de l'histoire symbolisé par les décisions du Grenelle de l'Environnement et de la COP 21.

L'ouverture de l'autoroute urbaine A 104 serait l'assurance de la création du Port Seine Métropole Est, avec une plate-forme multimodale dans la plaine d'Achères, auquel nous sommes catégoriquement opposés (cf. vœu au conseil municipal du 15 décembre 2014).

Plutôt que dépenser 3,2 milliards d'euros dans cette voie rapide, nous avons demandé à l'Etat de développer les transports collectifs et de prolonger le Tram 13 Express (TGO) d'Achères vers Cergy en passant par Conflans.

A l'issue des Assises de la Mobilité, la Loi d'Orientation des mobilités sera présentée au premier trimestre 2018, par le gouvernement. Nous demandons au gouvernement le retrait immédiat de ce projet autoroutier qui met en péril la qualité de vie des Conflanais et sa suppression pure et simple par cette loi.

J'ai proposé à la Majorité municipale le vote d'un vœu en ce sens lors du prochain conseil municipal, le 18 décembre prochain ».

**Laurent Brosse
Maire de Conflans-Sainte-Honorine**

Contact Presse :

Hôtel de Ville
Direction de la Communication
63, rue Maurice-Berteaux - BP 350
78 703 Conflans-Sainte-Honorine Cedex
abakonyi@mairie-conflans.fr